

Transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée

Des dizaines de Palestiniens tués à Ghaza par l'armée israélienne

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4476 - Mardi 15 mai 2018 - Prix : 10 DA

Des experts s'attellent à la préparation d'un projet de loi

Nouveau statut pour la wilaya d'Alger

Page 24



Arezki Aider, président de la Fédération de la chasse de Tizi Ouzou, au «Jour d'Algérie»
«Des stages bientôt organisés pour l'obtention du permis de chasse»

Page 4

Des pionniers américains à Jérusalem

Par Mohamed Habili

En plus des Etats-Unis, il n'y a jusqu'à présent que le Guatemala pour transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem ouest. Le gouvernement israélien prétend qu'il existe bien des pays désireux de faire de même, qui n'attendent pour cela que le moment idoine. D'une certaine façon, il n'a pas le tort : tous les pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec Israël sont tenus de se mettre un jour ou l'autre en règle en une matière qui relève de la stricte souveraineté de l'Etat hôte. Le problème, c'est que si les Etats-Unis et le Guatemala ont transféré leurs ambassades à Jérusalem, le gouvernement israélien, ainsi que les institutions politiques israéliennes, sont encore à Tel-Aviv. Leur empressement à entrer dans les vues du gouvernement israélien leur concède un statut de pionniers, ou d'éclaireurs, sur une terre palestinienne mais au statut internationale encore indéfini. En cela, ils sont comparables aux colons israéliens, qui s'implantent dans ce qui reste de terre aux Palestiniens, de leur propre initiative dans un premier temps, certains qu'ils sont dès le départ que leur acquisition sera ensuite régularisée, que leur audace payera. Les Américains et les Guatémaltèques sont des colons d'autant plus extrémistes qu'ils ne sont même pas israéliens. Le gouvernement israélien veut s'adjuger tout Jérusalem, au mépris de la légalité internationale, et ce sont les Américains qui se sont offerts pour lui donner un argument supplémentaire en ce sens...en y transférant leur ambassade. Là où se trouve celle-ci, là serait la capitale véritable d'Israël.

Suite en page 3

Ramadhan «sans pénurie et sans flambée»

Entre promesses des autorités et amère réalité



Les discours sont beaux, les mesures annoncées demeurent seulement sur papier. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans quelques jours, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprennent à saigner : les consommateurs sans défense. Cette année les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs ? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux ? [Lire page 2](#)

Sonatrach

Ould Kaddour préconise une présentation annuelle du bilan devant le Parlement

Page 5



La grande actrice n'est plus **Sonia, étoile anti-star**

Page 13

Ramadhan «sans pénurie et sans flambée»

Entre promesses des autorités et amère réalité

■ *Les discours sont beaux, les mesures annoncées demeurent seulement sur papier. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans quelques jours, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprentent à saigner : les consommateurs sans défense. Cette année les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs ? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux ?*

Par Meriem Benchaoua

À la veille du mois de ramadhan, les responsables se relayent pour rassurer les citoyens. Ils affirment que les produits de large consommation ne manqueront pas et que les prix ne prendront pas leur envol. Cette année encore, le gouvernement tente de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Discours d'avant chaque ramadhan. Les discours sont beaux, les mesures annoncées demeurent seulement sur papier. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans quelques jours, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprentent à saigner : les consommateurs sans défense. Cette année les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs ? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux ? Il faut dire que les Algériens sont confrontés à ce problème récurrent de la flambée des prix des produits de première nécessité à chaque ramadhan. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises» les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) ont enregistré une hausse vertigineuse. Ces produits de large consommation restaient inaccessibles à la grande majorité des Algériens. Selon le ministre du Commerce, Saïd Djellab, les fruits et légumes seront disponibles en quantités suffisantes et à des prix raisonnables durant le mois de ramadhan, vu l'abondance du produit agricole pour cette saison et l'ouverture de 159 marchés de proximité à l'occasion. Le ministre a indiqué que «les produits sont disponibles en quantités suffisantes et une hausse des prix sera injustifiée en ce mois sacré», ajoutant que «les producteurs se sont engagés à assurer la marchandise à des prix raisonnables» et les inspecteurs du ministère du Commerce veilleront au respect de cet engagement sur le terrain. Il a estimé, toutefois, que le consommateur demeurerait le principal acteur sur le marché, insistant sur l'importance d'une consommation rationnelle, car la forte demande entraînera une hausse des prix. A l'occasion de ce mois sacré, 159 marchés de proximité ont été ouverts samedi à travers l'ensemble du territoire national, en

plus des marchés traditionnels, a annoncé M. Djellab, précisant que la capitale comptait à elle seule 9 marchés, dont ceux du 1^{er}-Mai, Bab el Oued, Birtouta, Ouled Fayet, Baraki, Bab Ezzouar et les Eucalyptus. En plus de couvrir les besoins des citoyens à des prix raisonnables, les marchés inaugurés aujourd'hui à quelques jours du mois sacré permettront d'alléger la charge sur les marchés traditionnels et contribueront à la baisse des prix, selon le ministre. Les prix des viandes rouges seront moindres au niveau de ces marchés de proximité que ceux proposés sur les autres marchés, a-t-il fait savoir, soulignant l'importation de plus de 50 000 tonnes de ce produit. Le ministre a insisté sur l'impératif de respecter la facturation dans l'ensemble des transactions commerciales entre agriculteurs et commerçants, précisant que des efforts étaient en cours pour mettre en place des agences bancaires au niveau des marchés de gros afin de recourir au paiement par chèque, ce qui confèrera davantage de transparence à la traçabilité des marchandises sur les marchés. «Le mois de ramadhan est une occasion pour évaluer l'organisation des marchés des fruits et légumes et œuvrer à son optimisation», a-t-il relevé, appelant les dirigeants des grandes



Ph/E. Soraya/J. A.

surfaces commerciales à jouer un rôle plus important dans ce domaine.

L'UGTA ouvre son marché de solidarité aujourd'hui

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ouvrira aujourd'hui son marché de solidarité à l'esplanade de son

siège national (Place du 1^{er}-Mai) et ce, à l'occasion du mois de ramadhan, a indiqué le syndicat dimanche dans un communiqué. «Cette action de solidarité à l'en-droit de travailleuses et travailleurs, des retraités et de nos concitoyens constitue un geste de l'UGTA pour l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et leurs familles dans le cadre de la promotion de la production

nationale», lit-on dans le communiqué. Pour rappel, ces marchés spécifiques installés spécialement durant le ramadhan depuis quelques années, attireraient de plus en plus de ménages dont essentiellement ceux à faible revenu, qui viennent s'approvisionner en produits alimentaires et habillement à des prix relativement moins élevés. M. B.

À l'occasion du ramadhan

La wilaya d'Alger sensibilise sur l'intoxication alimentaire et le gaspillage

À partir d'aujourd'hui et à l'occasion du mois de ramadhan «la direction du commerce de la wilaya d'Alger organisera des campagnes de sensibilisation en direction des citoyens contre les risques d'intoxication alimentaire et le gaspillage», a indiqué le représentant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, Ayachi Dahar. En effet, selon Dahar, la direction du commerce compte organiser à partir d'aujourd'hui et pendant tout le mois sacré, des campagnes de sensibilisation en direction des consommateurs. Ces campagnes évoqueront plusieurs thèmes liés à la santé publique, à l'instar des intoxications alimentaires et la lutte contre le gaspillage alimentaire durant le mois sacré, afin de consacrer la culture d'une alimentation saine. Prévu au niveau des grandes surfaces commerciales et des places publiques, avec la participation de la direction de la santé et de

la population, de la direction des affaires religieuses et des services de la Protection Civile, ainsi que plusieurs associations locales de protection du consommateur, en collaboration avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens, ces campagnes visent à sensibiliser les citoyens à la nécessité de corriger «leurs mauvaises habitudes alimentaires durant le mois sacré pour lutter contre le gaspillage alimentaire», a précisé le même responsable. L'organisation de ces activités de sensibilisation coïncidant avec le mois de ramadhan, s'inscrit dans le cadre du programme tracé par la direction pour 2018 en matière de sensibilisation aux risques auxquels le citoyen est exposé en matière de consommation, a ajouté le responsable, citant l'organisation d'une campagne visant à réduire la consommation du sucre, du sel et des matières grasses dans les produits alimentaires. La direc-

tion du commerce participe, au sein des bureaux d'hygiène des APC d'Alger, composés en outre d'agents des directions de la santé, de l'agriculture et de vétérinaires, dans l'opération de contrôle de la qualité des repas servis au niveau des restaurants de la «Rahma» durant le mois sacré et de contrôle des personnes mobilisées dans le cadre de ces restaurants pour s'assurer du respect des conditions d'hygiène, dans le souci de préserver la santé des citoyens. Car selon le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, «les mesures qui ont été prises concernent en particulier la main-d'œuvre de la restauration collective à travers le contrôle médical de tous les travailleurs chargés de la préparation des repas afin de protéger la santé publique et d'éviter les intoxications alimentaires». Dans ce sens, les mêmes services s'attèlent à «la mise en place avant le mois de ramadhan d'un contrôle

périodique des denrées alimentaires et des viandes utilisées dans les restaurations collectives, notamment par les restaurants de la «Rahma» ouverts par la wilaya en direction des catégories démunies et ce, dans le cadre du travail des bureaux communaux d'hygiène», affirme Miraoui. L'année dernière, la direction du commerce de la wilaya d'Alger avait enregistré 24 foyers d'intoxications alimentaires qui avaient affecté 385 personnes, en raison de la consommation de produits périssables, dont les règles d'hygiène, du froid et de stockage n'ont pas été respectées. La plupart de ces intoxications alimentaires a été enregistrée au niveau des établissements de services, tels que les restaurants universitaires, les fêtes et festins et même dans des fast-foods et des magasins de pâtisserie.

Thinherine Khouchi

Transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée

Des dizaines de Palestiniens tués à Ghaza par l'armée israélienne

■ Des dizaines de Palestiniens ont été tués hier par balles tirées par les forces d'occupation israéliennes à Khan Younès, dans la bande de Ghaza, et des centaines d'autres blessés lors des manifestations pacifiques organisées pour protester, à l'occasion de la 70^e commémoration de la Nakba, contre le transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée, ont rapporté des sources palestiniennes.

Par Lynda Naili

Selon le correspondant de l'agence palestinienne Wafa, les forces d'occupation ont tiré des balles réelles sur les manifestants, tuant quarante Palestiniens, parmi eux, un enfant âgé de 14 ans, répondant au nom de Azzedine Sammak, alors que le nombre de blessés a dépassé les 600 dont plusieurs se trouvent dans un état grave et des dizaines d'autres ont été asphyxiés par des gaz lacrymogènes. Parmi les blessés, on évoque aussi des journalistes et des équipes médicales venues apporter les secours aux manifestants blessés.

Des milliers de Palestiniens se sont rassemblés en différents points, aux environs de la barrière érigée par l'occupant israélien à Ghaza, pour dénoncer, à l'occasion de la 70^e commémoration de la Nakba, la décision illégale et unilatérale des Etats-Unis de transférer son ambassade à El Qods occupée, remettant en cause la légalité internationale et les résolutions des Nations unies sur la création de l'Etat palestinien ayant pour capitale El Qods. Des petits groupes ont tenté de s'approcher, au péril de leur vie, de la barrière du blocus imposé depuis plus d'une décennie par les forces d'occupation à l'enclave palestinienne.

Réunion demain de la Ligue arabe

En réaction à cette délocalisation, «à la demande de l'Etat de Palestine» pour discuter «des moyens de faire face à la décision illégale des Etats-Unis», la Ligue arabe tiendra une réunion d'urgence demain au niveau de ses représentants permanents pour discuter des moyens de faire face au transfert de l'ambassade américaine dans la ville sainte d'El-Qods occupée, a annoncé hier à la presse Saïd

Abou Ali, secrétaire général adjoint pour les Affaires palestiniennes de la Ligue arabe.

Rejet et dénonciation internationaux

Les réactions internationales se sont succédé pour dénoncer la décision américaine. Ainsi, le président du Parlement iranien, Ali Larijani, appelant les Palestiniens et la communauté internationale à la résistance, a mis en garde Trump contre les conséquences à long terme de ses actes en raison du transfert de l'ambassade américaine à El-Qods occupée. «L'Amérique est entrée dans un cycle de crise dans ses prises de décisions stratégiques et porte un regard immature et aventureux sur les affaires internationales», a déclaré Ali Larijani, lors d'une «conférence sur la Palestine» à Téhéran, selon la télévision d'Etat. Considérant que «de telles actions vont renforcer les tensions et l'insécurité dans le monde», il dira que «le président américain n'est pas capable d'évaluer les conséquences à long terme de ses actes». De son côté, hier, le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui rejette cette décision qu'il estime être «un viol du droit international et les résolutions des Nations unies», a indiqué à Londres que les Etats-Unis «ont perdu leur rôle de médiateur» au Proche-Orient après leur décision de délocaliser leur ambassade à El Qods occupée, ont rapporté des médias. Une déclaration qui se joint à celle de l'envoyé palestinien aux Etats-Unis, Husam Zomlot, qui a affirmé que le gouvernement américain a «abandonné de lui-même le rôle de conciliateur» en choisissant de démanteler son ambassade, une décision qui «crée un conflit religieux plutôt qu'une paix digne», a-t-il dit, alors que le secrétaire d'Etat américain et le conseiller du président Donald



Trump à la sécurité nationale ont, quant à eux, estimé dimanche qu'un accord de paix israélo-palestinien était possible après le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods. L'Algérie a de son côté condamné vendredi la décision de l'administration américaine et l'a qualifiée de «grave» et comme une violation flagrante des réglementations internationales, exprimant sa préoccupation et inquiétude quant à la situation dans la région. Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué que toute décision qui vise «à altérer la nature, le statut ou la composition démographique» de la ville sainte d'El Qods ne sera d'«aucun effet juridique et nulle et non avenue». Une préoccupation également exprimée par la Russie, qui, par la voix de son chef de la diplomatie, Sergueï Lavrov, a exprimé vendredi dernier les préoccupations de Moscou vis-à-vis des perspectives de règlement du conflit israélo-palestinien, rendues plus complexes par la décision américaine sur la ville sainte d'El Qods. Par ailleurs, Cuba a rejeté en bloc «la décision unilatérale du gouvernement américain», et

le président chilien, Sebastian Pinerá, lui, a exprimé son soutien à la création d'un Etat palestinien «libre, souverain, indépendant et autonome et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination». Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, qualifiant d'«illégal» la décision de Trump de transférer l'ambassade US à El Qods occupée, a exprimé «l'espoir pour la reprise des négociations sur la base du droit international». Pour rappel, en décembre dernier, le président américain Donald Trump a rompu avec ses prédécesseurs, reconnaissant El Qods comme capitale d'Israël, et décidant de transférer, le 14 mai, l'ambassade américaine vers la ville d'El Qods. Des 193 pays composant l'Assemblée générale de l'ONU, 128 ont voté fin décembre une résolution condamnant la décision américaine. Seuls sept pays se sont alignés sur Washington. La décision de Donald Trump a provoqué aussi une vague de protestations à travers le monde et a été désapprouvée par nombre d'ONG internationales, préoccupées par les perspectives de processus de paix au Proche-Orient.

L. N.

LA QUESTION DU JOUR

Des pionniers américains à Jérusalem

Suite de la page une

Les institutions israéliennes suivront. C'est bien la première fois dans l'histoire du monde qu'une ambassade étrangère devance le gouvernement du pays dans sa capitale. Maintenant, que les Américains se soient assignés cette tâche est assez dans l'esprit de l'un de leurs mythes fondateurs, celui de la Frontière. Faire des incursions à l'intérieur de terres habitées par d'autres peuples, en vue de les leur prendre, c'est à peu près là toute leur histoire nationale. Alors quand Israël, cet autre eux-mêmes, occupé à réussir sa propre conquête de l'Ouest, leur a demandé de l'aider à s'emparer de tout Jérusalem, au mépris des droits des indigènes du coin, ces Peaux Basanées plus connus sous le nom de Palestiniens, ceux des Américains les plus imbus de l'esprit des frontières n'ont pas résisté à la tentation de répondre favorablement à cet appel du sang. En d'autres temps, sous une autre administration, cet appel n'aurait vraisemblablement trouvé aucun écho. Un heureux alignement des planètes a fait qu'un même esprit de conquête règne aux Etats-Unis et en Israël. Cette conjonction n'est pas survenue avant, elle pourrait ne pas survenir après, donc ne pas s'en saisir maintenant qu'elle se présente, c'est un tel râteau, un tel gâchis. Une chance sur mille que Trump, un homme extérieur au séraï américain, soit élu, pour faire comme il a promis de faire relativement à Jérusalem. Une chance sur deux mille que ce même Trump trouve en poste un gouvernement israélien aussi imbu que lui de cette culture consistant à repousser les frontières délimitant des terres déjà habitées. Pour un moment, redevenir un pionnier américain, et pas n'importe où, dans la Terre Sainte elle-même, quel américain ne voudrait pas être cet ambassadeur-là ?

M. H.

Protection de la santé et du bien-être des consommateurs

Les laboratoires de contrôle de la qualité infructueux

Le directeur de l'organisme algérien d'accréditation Algerac, Nourredine Boudissa, considère que les conseils prodigués par le ministère du Commerce à être vigilants quant à la qualité des produits ainsi que les contrôles opérés sur les produits nationaux ou étrangers, ne sont pas suffisants en soi, «d'où la nécessité, selon lui, de revoir le dispositif du contrôle actuel». A la veille du mois de ramadhan, le ministère du Commerce a jugé utile de prévenir les ménages algériens à éviter de consommer de produits à la qualité suspecte ou bien ceux dont l'origine n'est pas clairement spécifiée. Ces mesures

sont salutaires, selon Nourredine Boudissa, mais ne rassurent pas le citoyen sur la conformité des produits sur le marché, indique-t-il. Invité de la rédaction de la Chaîne III, de la Radio nationale, il met également en doute les aptitudes des laboratoires nationaux de contrôle et de conformité. «Seuls les laboratoires accrédités selon des référentiels très précis peuvent jouer le rôle de contrôle», dira-t-il. Pour lui, il est nécessaire de créer des structures plus efficaces, chargées d'assurer un contrôle plus scrupuleux des produits de consommations, qu'ils soient élaborés localement ou importés. En plus de cette structure, il propose de

renforcer le nombre des inspecteurs spécialisés, qui viendraient renforcer ceux du Commerce et dont il considère qu'ils ne possèdent pas les outils propres à leur permettre d'accomplir leur mission dans des conditions optimales. Nourredine Boudissa met particulièrement en cause les articles ramenés de l'étranger si l'actuel dispositif de contrôle n'est pas capable d'assurer que ceux-ci ne présentent pas de risques sur la santé et la sécurité des personnes qui les consomment ou les utilisent. «Il y a beaucoup d'interrogations à se poser à ce niveau», regrette-t-il.

L'ex-ministre du Commerce Mohamed Benmeradi, a reconnu

auparavant que les laboratoires de contrôle existants ne disposent pas des moyens nécessaires pour effectuer le contrôle technique, ce qui amène le secteur à faire appel aux laboratoires des services de police et de gendarmerie. Il affirme que le secteur examinait la possibilité de recourir aux laboratoires des universités. Selon l'invité de la radio, «il y a une faille dans notre système et dans toute la réglementation du marché qu'il faut corriger rapidement». Il explique encore que les règles de la conformité des produits ne sont pas mises à jour. «Le jour où tout ce qui touche à la protection de la santé, de la sécurité et de l'en-

vironnement est obligatoirement accrédité, le pays aura fait une avancée significative», souligne le DG d'Algerac, ajoutant qu'«un produit national doit être certifié et protégé pour le mettre sur le marché». Enfin, le directeur de l'organisme algérien d'accréditation émet le souhait de voir le centre de qualité du commerce opérationnel dans les meilleurs délais, ainsi que les centres de recherches qui ne sont pas exploités. «On prend du temps pour mettre en place tous ces centres, mais une fois opérationnels, ils joueront un grand rôle dans le contrôle», conclut Nourredine Boudissa.

Louiza Ait Ramdane

Arezki Aider, président de la Fédération de la chasse de Tizi Ouzou, au «Jour d'Algérie»

«Des stages bientôt organisés pour l'obtention du permis de chasse»

■ Le président de la Fédération de la chasse de la wilaya de Tizi Ouzou, Arezki Aider, a annoncé l'organisation, dans les prochains jours, de stages de formation au profit des chasseurs.

Par Hamid Messir

Dans un entretien accordé au *Jour d'Algérie*, Arezki Aider a expliqué que des stages d'habilitation pour l'obtention du permis de chasse seront dispensés aux personnes intéressées par l'activité. Cela constituera l'un des chantiers que compte mettre en œuvre la fédération qu'il dirige, après le franc succès de la journée de chasse organisée samedi passée dans la forêt de Yakourène (42 km à l'est de Tizi Ouzou). Revenant sur cette journée dédiée à la chasse, notre interlocuteur a fait état de plus de 1 000 chasseurs venus assister à cette rencontre, dont 623 ont participé au concours de tir organisé sur les lieux. Parmi ces participants figurent une dizaine de femmes qui ont tenu à marquer le rendez-vous par leur présence. Ils sont venus de différentes régions du pays, Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Souk Ahras, Bordj Bou-Arreridj et autres. La Fédération de la chasse de Tizi Ouzou compte actuellement une



quarantaine d'associations et le travail de structuration se poursuivra dans les prochains jours, selon Arezki Aider qui nous a fait part de leur vœu de mettre en place une organisation de la corporation à l'échelle nationale. A noter, enfin, que plus d'un millier de personnes sont venues assister à cette journée marquée également par un riche programme d'animation et une foire des produits du terroir.

H. M.



Ph.M. Zaiouk/A.

Une initiative algérienne pour la promotion de la culture de la paix

16 mai, Journée internationale du vivre-ensemble

L'Algérie célébrera le 16 mai la première édition de «la Journée internationale du vivre-ensemble en paix», un événement dont la consécration au niveau mondial est le fruit d'une initiative algérienne, puisée de sa propre expérience et tendant à la promotion de la culture de la paix et de la réconciliation nationale. En effet, ce projet avait été formulé en 2014, lors d'un congrès à Oran, par l'Association internationale soufie alawia (AISA), une ONG affiliée à l'Association Cheikh el Alawi pour la culture et l'éducation soufie, basée à Mostaganem. Il a été ensuite adopté par consensus par les pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) en décembre dernier (Résolution 72/130 de l'Assemblée générale). Son objectif est une «mobilisation continue des efforts déployés par la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la fraternité». L'institution de cette journée reflète «la réussite du travail accompli par la diplo-

matie algérienne qui a obtenu l'adhésion de l'ensemble des pays», s'est félicité Cheikh Khaled Bentounès, président d'honneur de l'AISA. La résolution 72/130 de l'Assemblée générale de l'organisation des Nations unies a proclamé le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix en tant que «moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité». Cette journée est «l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie». Le texte de la résolution invite tous les Etats membres, les organismes des Nations unies et les autres organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les particuliers, à célébrer la Journée internationale du vivre-ensemble en paix «dans le respect

de la culture et d'autres particularités ou coutumes locales, nationales et régionales, y compris en prenant des initiatives éducatives et en menant des activités de sensibilisation». Il invite, également, tous les Etats membres à «continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à la paix et au développement durable, notamment en collaborant avec les communautés religieuses et leurs dirigeants, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, en prenant des mesures de réconciliation et de solidarité et en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion». L'Assemblée générale de l'ONU a chargé l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) de coordonner, avec d'autres institutions spécialisées, la célébration de cette journée à travers tous les pays, en les exhortant à promouvoir la culture de la paix et de la réconciliation et à s'inspirer de l'expérience algérienne. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait pris, en 2005, l'initiative de la Charte

pour la paix et la réconciliation nationale, massivement plébiscitée par le peuple algérien lors d'un référendum et qui a permis de mettre un terme à la tragédie nationale qui avait fait durant les années 90 quelque 200 000 victimes. La démarche de l'Algérie a également intégré la réhabilitation et la réappropriation de son histoire et de son identité nationale dans leur triple dimension amazighe, arabe et musulmane, en faisant notamment de tamazight une langue nationale et officielle au côté de la langue arabe, et de Yennayer, célébré depuis des millénaires dans l'ensemble des campagnes algériennes, une fête nationale. Lors de sa participation à la 204^e session du Conseil exécutif de l'Unesco, M. Messahel a rappelé que l'Algérie était un pays «de confluence et de convergence de vues», citant le rôle de Saint Augustin, un homme de paix qui a marqué l'Eglise, et de celui de l'Emir Abdelkader dans la protection des chrétiens d'Orient en Syrie.

Afifa Ch.

Début des travaux de la 11^e session

Conseil d'association Algérie-UE à Bruxelles

Les travaux de la 11^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne (UE), co-présidés par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, ont débuté hier à Bruxelles. La nouvelle session de la plus haute instance de concertation et de dialogue politique entre l'Algérie et l'UE sera consacrée à l'examen de la mise en œuvre des priorités du partenariat bilatéral adoptées lors de la précédente session de ce Conseil. Ces priorités de partenariat établissent un cadre de coopération politique renouvelée et une coopération renforcée.

Elles ont été définies d'un commun accord dans le cadre de la politique européenne de voisinage révisée et de la stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité. Les priorités de partenariat dans le cadre des relations UE-Algérie jusqu'en 2020 portent sur le dialogue politique, la gouvernance, l'Etat de droit et la promotion des droits fondamentaux, la coopération, le développement socio-économique et les échanges commerciaux, les questions énergétiques, l'environnement et le développement durable, le dialogue stratégique et sécuritaire la dimension humaine, y compris le dialogue culturel et inter-

religieux, la migration et la mobilité. Certaines de ces priorités feront l'objet d'une coopération technique et financière qui sera mise en œuvre dans le cadre de la programmation financière 2018-2020. L'Algérie et l'UE ont finalisé l'élaboration du Cadre unique d'appui (CUA) 2018-20 qui sera adopté lors de ce Conseil d'association. Ce cadre sera doté d'une enveloppe comprise entre 108 et 132 millions d'euros et pourra être adaptée en fonction des développements, selon l'UE. Les parties devraient également adopté un programme d'appui au secteur de l'agriculture. Ce programme sera doté d'une enveloppe

financière de 15 millions d'euros. Dans le cadre de l'évaluation de l'Accord d'association et d'un dialogue renforcé, l'Algérie et l'UE sont convenues de mettre l'accent sur l'amélioration en quantité et qualité de la production agricole algérienne et la promotion des exportations, tout en assurant un cadre général d'exploitation durable. Elles sont convenues, par ailleurs, de la nécessité de stimuler l'organisation des producteurs et la promotion des produits par un système de qualité, de contribuer aux capacités d'exportation et de renforcer la conformité aux standards sanitaires et phytosanitaires.

G. H.

Sonatrach

Ould Kaddour préconise une présentation annuelle du bilan devant le Parlement

■ Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a préconisé hier à Alger une présentation annuelle du bilan de cette compagnie nationale des hydrocarbures devant les deux chambres du Parlement.

Par Assia D.

S'exprimant à une conférence sur la transition énergétique et la diversification économique, organisée par le Conseil de la nation, M. Ould Kaddour a souhaité que le bilan de Sonatrach et son plan de développement soient exposés chaque année aux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation. M. Ould Kaddour a sollicité, par ailleurs, les membres du Conseil de la nation et des autres institutions de l'Etat de contribuer à transformer Sonatrach d'une entreprise

«bureaucratique» à une entreprise commerciale «au service du peuple et de l'Etat». Le P-dg de Sonatrach a également recommandé l'encouragement de la communication au sein de son groupe et entre ce dernier et son environnement, pour parvenir à une conjugaison des efforts en faveur du développement de l'économie nationale. «J'ai constaté au début de ma désignation à la tête de Sonatrach (en mars 2017), le manque de communication en son sein. Nous sommes en train d'œuvrer à changer cette situation et à encourager la communication à tous les niveaux», a-t-il relevé.



PH.D. R.

Carburants

Baisse de la consommation au 1^{er} trimestre

La consommation des carburants (hors GPL) sur le marché national a atteint 3,35 millions de tonnes au 1^{er} trimestre 2018 contre 3,40 millions de tonnes sur la même période de 2017, soit une baisse de 1,4%, apprend-on auprès de l'Autorité algérienne de régulation des hydrocarbures (ARH). Concernant les trois types d'essences (Essences super, normale et sans plomb), leur consommation globale a été de 925.856 tonnes (contre 974.932 tonnes), en recul de 5%. Par catégorie, le volume utilisé de l'essence super par les conducteurs a été de 319 575 tonnes entre janvier et fin mars 2018 (contre 370 697 tonnes à la même période de 2017), en diminution de 14%. La consommation de l'essence normale a très légèrement diminué avec un pompage de 277 951 tonnes (contre 278 946 tonnes), en baisse de 0,4%. Par contre, l'usage de l'essence sans plomb

par les conducteurs a légèrement grimpé à 328 329 tonnes (contre 325 289 tonnes), en hausse de 1%. Quant au gasoil, sa consommation est resté quasiment au même niveau à 2,427 millions de tonnes sur les 3 premiers mois de 2018 contre 2,425 millions de tonnes sur la même période de 2017. Pour le GPL/carburant (GPL/c), il a connu un essor substantiel avec une consommation de 136 161 tonnes (contre 99 424 tonnes), en hausse de 37%. En totalité, la consommation globale des carburants (essences et gasoil) et du GPL/c a atteint 3,489 millions de tonnes contre 3,5 millions de tonnes, soit une baisse de 0,3%.

Tendance baissière de la consommation depuis 2016

A ce propos, l'ARH relève que pour la troisième année consécutive, la consommation des carbu-

rants (hors GPL-c) continue sa tendance baissière, alors que la consommation du GPL-c progresse significativement. Selon cette agence de régulation, ceci s'explique non seulement par l'ajustement des prix des carburants à partir du 1^{er} janvier 2016, avec maintien du prix du GPL-c au même niveau de l'année 2015 (9 DA/litre), mais aussi par la «baisse sensible» des importations des véhicules. L'autre facteur, relève l'ARH, est la «baisse importante» de la contrebande des carburants aux frontières. Pour rappel, la consommation de l'essence est passée de 4,43 millions de tonnes en 2015 à 4,27 millions de tonnes en 2016, pour atteindre 4,15 millions de tonnes en 2017, soit une baisse de 6,3% entre 2015 et 2017. Pour le gasoil, la consommation est passée de 10,8 millions de tonnes en 2015 à 10,3 millions de tonnes en 2016, pour atteindre 10,08 millions de tonnes en 2017, en recul

de 6,6% entre 2015 et 2017. Pour le GPL-c, la consommation est passée de 291 000 tonnes en 2015 à 352 000 tonnes en 2016, pour atteindre 457 000 tonnes en 2017, soit un taux de croissance de 57%.

Les prix à la pompe des carburants toutes taxes comprises (TTC) appliqués en 2018 ont augmenté à 38,95 DA/litre pour l'essence normale, à 41,97 DA/litre pour l'essence super, à 41,62 DA/litre pour l'essence sans plomb, à 23,06 DA/litre pour le gas-oil, alors que le GPL/carburant est resté inchangé à 9 DA/litre. En 2017, la facture d'importation des carburants s'est chiffrée à près de 1,6 milliard de dollars (2,96 millions de tonnes de carburants importés) contre 1,35 milliard de dollars (3,06 millions de tonnes) en 2016. Afin de réduire la facture d'importation des carburants, un programme d'investissements a été entamé pour renforcer les capacités

actuelles de production des raffineries, qui sont de 11,5 millions tonnes/an de carburants. Il s'agit du projet de réhabilitation et de rénovation de la raffinerie de Sidi R'cine (Alger) dont la capacité de production en gasoil devrait passer de 737 000 tonnes/an à 1,18 million de tonnes/an, et une capacité de production d'essence passer de 400 000 t/an à 1,3 million de tonnes/an alors que celle du GPL devrait passer de 88 700 t/an à 270 000 t/an. En outre, des appels d'offres devraient être lancés au cours de cette année pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud dont l'entrée en production est prévue pour 2022 avant d'être suivie de celle de Tiaret, avec une capacité de production de 5 millions de tonnes/an pour chacune. Dans le cadre de sa stratégie de couverture des besoins nationaux en carburants et en attendant la mise en place des nouvelles capacités locales de traitement et de transformation d'hydrocarbures, la compagnie nationale Sonatrach a signé récemment un accord avec Esso Italiana (filiale à 100% d'ExxonMobil) portant sur l'achat de la raffinerie d'Augusta (Sicile, Italie) laquelle devra couvrir les déficits algériens en essence et en gas oil sur toute la période du plan à moyen terme 2018-2022. Pour diminuer la consommation de l'essence, un programme de conversion de véhicules au GPL/c a aussi été lancé il y a quelques années, qui vise à convertir 500 000 véhicules à l'horizon 2021 sachant que le nombre de véhicules convertis au GPL/c a été de 60 000 en 2017 contre 43 000 en 2016 et 24 700 en 2015. Le parc national des véhicules compte actuellement plus de six millions d'unités.

R.E.

F. H./APS

Pétrole

L'Opep revoit encore en hausse sa prévision de la production américaine

L'Opep a encore légèrement revu à la hausse sa prévision de la production mondiale de pétrole de pays producteurs hors-Opep pour cette année, notamment les Etats-Unis, mais jugé que des incertitudes pèsent sur le niveau de l'offre. Dans son rapport mensuel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a relevé de 0,01 million de barils par jour (mbj) son estimation de la production non-Opep en 2018: elle devrait atteindre 59,62 mbj, soit une croissance de 1,72 mbj sur un an. La croissance a en effet été revue à la hausse en Colombie, aux Etats-Unis et en Russie notamment. Les Etats-Unis (+1,53 mbj) seront de loin les principaux contributeurs à

cette croissance annuelle, devant le Canada (+0,28 mbj), grâce au pétrole de schiste. L'Opep souligne ainsi que la production non-Opep s'est reprise en 2017 et 2018 après une contraction en 2016. «Cela a eu lieu à la suite d'une amélioration des conditions sur le marché pétrolier et de hausse des cours mais il est évident que des incertitudes demeurent concernant le rythme de croissance de l'offre non-Opep pour le restant de l'année», note le rapport. Elle cite ainsi des incertitudes multiples comme la hausse de l'inflation, les restrictions commerciales ou les contraintes logistiques affectant les producteurs de pétrole de schiste aux Etats-Unis. Elle

note aussi une «hausse des incertitudes» économiques à la suite de plusieurs décisions des Etats-Unis: nouvelles sanctions contre la Russie, droits de douane sur l'aluminium chinois, retrait de l'accord sur le nucléaire iranien. Concernant sa propre production de brut, l'Opep estime qu'elle a modestement progressé de 12.000 barils par jour sur un mois à 31,93 mbj en avril, selon des sources secondaires. Les producteurs membres de l'Opep et des producteurs hors-Opep dont la Russie avaient signé en 2016 un accord pour limiter leur production afin de soutenir les prix. L'accord court jusqu'à fin 2018 et les partenaires doivent bientôt décider

s'ils le prolongent. «En dépit des importantes incertitudes concernant des fondamentaux clefs du marché, l'Opep se tient comme toujours prête à soutenir la stabilité du marché pétrolier, aux côtés des producteurs non-Opep» signataires de l'accord, indique le rapport de cette organisation pétrolière. Côté demande, l'Opep a également revu à la hausse de 25.000 barils par jour son estimation de la croissance pour cette année: la demande devrait atteindre 98,85 mbj, soit une hausse annuelle de 1,65 mbj. Cette révision fait notamment suite à des performances économiques solides dans les pays développés de l'OCDE au premier trimestre.

Mostaganem

Benmessaoud inaugure trois hôtels, un aquaparc et un centre de sport

■ Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a inauguré à Mostaganem trois établissements hôteliers, un parc de jeux aquatiques «Aquaparc» et un centre sportif, réalisés dans le cadre de l'investissement privé.

Par Lyes B.

Le ministre a inauguré, dans la zone d'expansion touristique ZET «Sablettes», deux hôtels, l'un relevant du groupe hôtelier algérien «Saphir» de 428 chambres et le deuxième «El Ibada», issu d'un investissement privé, de 78 chambres, selon les explications fournies. Au parc d'attractions et de loisirs «Mosta Land» dans la périphérie-est de Mostaganem, M. Benmessaoud a inauguré un troisième hôtel «Montana» de 280 chambres. Au même site, un parc de jeux

Khenchela

Une production prévisionnelle de 650 000 quintaux de céréales

LA DIRECTION des services agricoles (DSA) de Khenchela prévoit engranger une production en céréales de 650 000 quintaux dans la région sud de la wilaya, a indiqué le chef de service organisation de la production et assistance technique, Ahmed Hamzaoui. La campagne moisson-battage a été lancée depuis début mai en cours dans la région sud de Khenchela, précisément dans la commune de Babar dont les limites administratives s'étendent jusqu'aux wilayas d'El Oued et Biskra, a souligné le même responsable. La commune de Babar totalise une superficie de l'ordre de 31 000 hectares emblavée et cultivée et entièrement irriguée, consacrée à la filière céréaliculture, a-t-il dit. La superficie cultivée dans cette région sera revue à la hausse d'ici à la prochaine saison agricole (2018-2019) au fur et à mesure de la mise en service de 120 forages, en cours de réalisation dans la région sud de la wilaya de Khenchela, a ajouté M. Hamzaoui. D'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour permettre une réussite totale de la campagne moisson-battage en cours dans la région de Babar, a affirmé le même responsable, faisant état de la mobilisation, entre autres, de 52 moissonneuses et 80 camions d'évacuation des récoltes vers les points de collectes prévus à Khenchela et dans des wilayas limitrophes. La région sud de Khenchela dispose de trois (03) points de collecte de céréales implantés dans les localités d'El Akla, Hlifaya et El Mayta, toutes dans la commune de Babar.

R.R.

aquatiques «Aquaparc» devant accueillir 2 500 personnes à la fois, un centre de sports composé d'un terrain de football gazonné, une piscine, un terrain de golf et une salle omnisports aux normes mondiales ont été inaugurés. Ces structures relevant du groupe hôtelier algérien génèrent 1 500 postes d'emploi permanents. Il est attendu la réception de deux autres hôtels avant la saison estivale, selon un exposé sur le secteur présenté au ministre par la directrice de wilaya du tourisme et de l'artisanat par intérim, Hayat Maameri. Le parc hôtelier de la wilaya devra atteindre après réception de ces deux hôtels, 37 établissements hôteliers pour une capacité d'accueil globale de 4 820 lits. Il est également attendu dans la wilaya de Mostaganem le lancement de 60 projets touristiques d'une capacité de 18 000 lits fournissant, après leur réception dans les prochaines années, 6 300 emplois, a révélé la responsable. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat procé-



dera également, lors de sa visite dans la wilaya, à l'inspection de projets hôteliers en cours de réalisation, à l'instar de l'extension

du complexe touristique «El Mountazah» des Sablettes, le village touristique «Zina Beach» dans la commune de

Benabdelmalek Ramdane à l'est de Mostaganem.

L. B./APS

Wilaya d'Alger

Relogement de 222 familles dans la commune des Eucalyptus

Quelque 222 familles occupant des bidonvilles et des habitations précaires de la capitale ont été relogées dans la nouvelle cité des 1 200 logements dans la commune des Eucalyptus, dans le cadre de la troisième et dernière phase de la 23^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger, a-t-on constaté sur place. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a présidé la cérémonie, organisée à l'occasion du relogement de 222 familles du bidonville Talha-Ali et du périmètre de Naftal à Sidi Rezine (commune de Baraki) dans la nouvelle cité des 1 200 logements dans la commune des Eucalyptus (formule Logement LPL), dans le cadre de la troisième et dernière phase de la 23^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à la presse, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Bir Mourad Rais, Noureddine Berrais a précisé que 222

familles avaient été relogées dans la nouvelle cité des 1 200 logements des Eucalyptus, au sein d'un quota de 600 logements affecté à la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, dans le cadre de la troisième et dernière phase de cette opération de relogement. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a indiqué, pour sa part, que la 24^e opération de relogement au profit de 8 000 familles dans la wilaya d'Alger, sera lancée après le mois de Ramadhan, précisant que 6 000 d'entre elles bénéficieront de la formule du Logement public locatif (LPL) et 2000 de la formule du Logement social participatif (LSP). La 24^e opération sera répartie sur 4 phases et touchera un grand nombre de familles habitant dans des logements exigus, a-t-il dit. La troisième et dernière phase de la 23^e opération de relogement dans la wilaya d'Alger a débuté jeudi au profit de près de 3 000 familles (formules LPL et LSP). Cette

opération a touché des familles du bidonville «Beta vie», du site des chalets des Orangers (Birkhadem), du site des habitations précaires de la «Ferme Cabot» et de la «Ferme Jenner» (Bir Mourad Rais), du site de la «Ferme El Feth» à Saïd Hamdine, des points noirs de la commune de Zéralda, du site jouxtant le stade d'El Biar et du site des points noirs au niveau de la commune d'El Biar. Les bénéficiaires de cette opération ont été relogés dans de nouvelles cités à savoir: la cité des 286 logements à Douéra, la cité des 168 logements à Douéra, la cité des 232 logements à Ouled Fayet, la cité des 42 logements à Ain Benian, la cité des 100 logements «Djenane Nouar El-Iouz» à Ain Benian, la cité des 222 logements dans la commune Selmani (Eucalyptus), la cité des 18 logements à Douéra et la cité des 142 logements dans la commune de Sidi Hassen (Chéraga).

Hocine A.

Skikda

Récolte prévisionnelle de près de 27 000 quintaux de fraise

La wilaya de Skikda qui célébrera lundi la fête de la fraise prévoit pour cette saison de récolter environ 27 000 quintaux de ce fruit, indique le chargé de communication à la direction des services agricoles (DSA), Rabah Messikh. Avec un rendement moyen de 90 quintaux à l'hectare, cette production dépasse nettement celle de la saison précédente bien que la superficie cultivée est restée la même avec 300 hectares, affirme la même source, expliquant cet écart par les conditions climatiques favorables de cette année, contrairement à l'année passée marquée

par la sécheresse et l'apparition de certaines maladies. Plusieurs variétés de fraises sont cultivées dans la wilaya, dont notamment la Ruscade et Mkerkba. Cette dernière est particulièrement appréciée localement en raison de sa couleur rouge vive et son goût sucré. Source importante de revenus pour pas moins de 600 producteurs, la fraisculture à Skikda est particulièrement concentrée dans les deux régions de Zouit et Tamalous. En prévision de sa traditionnelle fête de la fraise, la ville de Skikda s'est embellie avec du rouge et du vert, couleurs de son fruit

emblématique. La fête débutera lundi après-midi avec un défilé de troupes folkloriques, de cavalerie et des jeunes scouts musulmans algériens du stade 20 août 1955 jusqu'à l'hôtel de ville, indique le président de son assemblée populaire communale, Mohamed Bougroura. Durant la nuit, la cité sera illuminée de feux d'artifices dans le cadre de la manifestation qui verra l'organisation au niveau de la place 1^{er} Novembre 1954 d'une exposition de produits artisanaux et une autre entièrement dédiée à la fraise, selon le même élu. Initiée par l'APC de Skikda, la fête don-

nera également lieu aux traditionnels concours des meilleures fraises, tarte, confiture et jus à base de fraises. La durée de la fête a été limitée à deux jours, souligne le président de l'APC, estimant que le budget réservé durant les années passées à cette manifestation dépassant parfois 7 millions DA «était exagéré». Il a également assuré que des autorisations gratuites seront accordées aux producteurs pour vendre leurs fruits sur les places de la ville durant tout le mois de ramadhan prochain.

T. Kh.



Propos irresponsables du MAE marocain

L'Algérie exprime sa ferme condamnation

■ L'Algérie a exprimé sa «ferme condamnation» et son «rejet total des propos irresponsables» tenus à son encontre par le ministre marocain des Affaires étrangères, a indiqué, dans une déclaration, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

Par Sara H.

«**L'**Algérie tient à exprimer sa ferme condamnation et son rejet total des propos irresponsables tenus à son encontre par le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération dans une interview accordée hier à un hebdomadaire parisien», a souligné M. Benali Cherif. Il a ajouté qu'«au lieu de produire les preuves "irréfutables" qu'il prétend détenir et dont, en fait, il ne dispose pas ou, face à l'incrédulité avec laquelle la communauté internationale a accueilli les allégations qu'il a lancées le 1^{er} mai dernier, de faire résipiscence, le ministre marocain a choisi de poursuivre sur la voie de la mystification et de l'affabulation». Le porte-parole du MAE a affirmé que «de fait, ses accusations infondées et injustifiées sont révélatrices de la politique de fuite en avant qu'il a choisi d'emprunter à la suite des revers majeurs qu'il a subis en Afrique, en Europe et tout dernièrement encore à New York». «Elles trahissent également son incapacité à impliquer directement l'Algérie dans un conflit dont le Conseil de Sécurité, a, de nouveau, déterminé qu'il était une question d'autodétermination devant faire l'objet de négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables, sous les auspices des Nations unies, entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario, en vue de parvenir à une solution politique juste et mutuellement acceptable assurant l'autodétermination du Peuple du Sahara occidental», a-t-il poursuivi. De la même manière, «l'Algérie ne peut que réprover avec fermeté les propos du ministre marocain concernant le rôle qu'elle joue dans le Sahel alors même que la Communauté internationale, dans son ensemble, s'accorde à louer la contribution majeure qu'elle apporte à la stabilisation de la région», a souligné M. Benali Cherif. Le porte-parole a affirmé que «face à cette virulente campagne dont elle fait l'objet, l'Algérie reste sereine, forte de l'unité de son Peuple, de la solidarité de ses institutions, de sa stabilité et de la rectitude et la constance des principes et des valeurs qui gouvernent sa politique étrangère», ajoutant qu'«elle continuera, en tant qu'Etat voisin, à apporter son plein soutien aux efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son Envoyé personnel en vue de parvenir à un règlement définitif de la question du Sahara occidental conformément à la légalité internationale et à la doctrine et la pratique des Nations unies en matière de



décolonisation».

L'ONU appelée à accélérer la décolonisation du Sahara occidental

Les Nations unies sont appelées à prendre les mesures nécessaires pour accélérer la décolonisation du Sahara occidental et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, a déclaré M. Sidi Mohamed Omar lors du séminaire du Comité spécial de décolonisation de l'ONU, dit Comité des 24, qui s'est tenu à Saint Georges à Grenade. «En d'autres termes, cela signifie que l'ONU et ses organes délibérants devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une décolonisation rapide et complète de notre territoire», a ajouté le représentant du Front Polisario, estimant que sur ce dossier il était «grand temps» à l'ONU de joindre le geste à la parole. Rappelant les tentatives flagrantes du Maroc de miner le droit du peuple sahraoui à l'indépendance, en recourant à la manipulation, à la désinformation et à l'intimidation, Sidi Mohamed Omar a indiqué que les Nations unies et la communauté internationale dans son ensemble devraient «exercer la pression nécessaire sur le Maroc» pour permettre la tenue

d'un référendum d'autodétermination. Pour la partie sahraouie, c'est la seule voie possible pour parvenir à la décolonisation tant attendue du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, qui va marquer «la fin d'un des chapitres les plus brutaux de l'histoire du continent». Evoquant la dernière résolution du Conseil de sécurité prorogant le mandat de la Minurso de six mois, le responsable sahraoui a précisé que la courte durée de renouvellement marque également l'importance accordée par cet organe onusien à la reprise des négociations entre les deux partis du conflit sans pré-conditions et de bonne foi. «C'est un message clair et fort adressé au Maroc, puissance occupante, qui a toujours assujéti les négociations à des conditions préalables et qui a toujours entravé le processus de paix onusien», a-t-il expliqué. M. Sidi Mohamed Omar a souhaité que le Conseil de sécurité apporte son plein appui à l'émissaire Horst Kohler en vue de relancer le processus de négociations et parvenir à une paix juste et durable à la question du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Le représentant sahraoui a rappelé, devant le Comité des 24, que l'adoption de cette résolution a été précédée par une campagne de désinformation sans précédent, menée par le Maroc, allant jusqu'à lancer des menaces militaires pour annexer de force les territoires sahraouis libérés. Mohamed Omar a qualifié la campagne menée par les représentants du Maroc à l'ONU de

«diplomatie brutale» destinée à «faire avancer des agendas coloniaux». Mais force est de constater, a-t-il poursuivi, que cette campagne de désinformation n'était que de la poudre aux yeux visant à détourner l'attention du Conseil de sécurité des vrais problèmes qui sont à l'origine du blocage du processus de paix. Le représentant sahraoui, a par ailleurs, rappelé que le Comité des 24 chargé de suivre l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, continuait d'examiner la question du Sahara occidental à la demande de l'Assemblée générale de l'ONU. Cela «témoigne de la décolonisation inachevée du territoire sahraoui», a-t-il affirmé. Le Maroc a essuyé vendredi un nouvel échec au sein du Comité

des 24, qui vient de conclure à Grenade les travaux de son séminaire annuel sur la décolonisation. Malgré une mobilisation inégalée de son appareil diplomatique et une débauche de moyens considérables dans tous les pays de la région, le Maroc n'a pas réussi à donner un cachet reconnu à la participation des soi-disant élus locaux de Dakhla et de Laâyoune, villes occupées du Sahara occidental. La réponse des membres du Comité qui ont participé au séminaire a été sans équivoque : le Front Polisario est et demeure, comme le dictent les résolutions de l'Assemblée générale, le seul représentant légitime du Sahara occidental, territoire non-autonome inscrit sur la liste du Comité en charge de la décolonisation.

S. H./APS

Libye Huit morts dans des heurts tribaux à Sebha

AU MOINS huit personnes ont été tuées en 48 heures, lors de heurts entre tribus rivales à Sebha, dans le sud de Libye, selon une source hospitalière citée par les médias. Ces heurts ont fait au moins huit morts et 18 blessés entre samedi et dimanche. Ainsi, depuis début mai, au moins 31 personnes sont mortes et 121 ont été blessées, dont des civils, a indiqué la même source. Ces violences ont gagné en intensité samedi, notamment pour le contrôle de la citadelle historique surplombant la ville. Sebha, située à plus de 600 km au sud de la capitale Tripoli, est régulièrement le théâtre de violences entre groupes rivaux qui se livrent une bataille acharnée pour le contrôle de cette ville. Samedi soir, la mission de l'ONU en Libye (Manul) a exprimé son inquiétude après la nouvelle escalade à Sebha, appelant sur Twitter à la «retenue», à la «reprise du dialogue» et au triomphe des «voix de la raison». De son côté, le Chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez al-Sarraj, a appelé dans un communiqué à un «cessez-le-feu immédiat». Il a indiqué qu'il rencontrerait des représentants du Sud, en vue d'œuvrer à un «règlement et une réconciliation».

R. M.



Le débat s'enflamme sur l'efficacité de la lutte antiterroriste

La France face à l'imprévisibilité des attentats

■ L'attaque au couteau samedi soir contre cinq passants à Paris par un Français d'origine tchétchène qui a tué une personne avant d'être abattu par la police, enflamme le débat en France sur l'efficacité de la lutte antiterroriste face à l'imprévisibilité des attentats.

Par Rosa C.

Cette attaque a fait remonter dans le débat l'utilité du fichier «S» (sûreté de l'Etat), établi par la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI), avec en toile de fond des sujets d'actualité comme le contrôle de l'immigration, la naturalisation, et, en filigrane, le problème de la radicalité en France qui «trouverait son origine» dans la pratique de l'islam même si c'est l'islamisme qui est visé, d'après des analystes. Certains médias ont même profité pour remettre sur le tapis la venue en France d'une centaine d'imams pour diriger les prières du soir mois pendant le mois de ramadhan. Samedi soir, les ingrédients essentiels ont été livrés : le pays d'origine du présumé auteur (Tchétchénie), la barbe, le fait qu'il «murmurait Allah Akbar» au moment de l'agression «pour se donner du courage», selon des témoins, et la revendication de l'attaque par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI), pourtant annoncée comme agonisante. Ces éléments ont suffi pour alimenter un débat qui suggère que le radicalisme vient d'ailleurs, notamment des pays musulmans, et en même temps il pose le problème de l'efficacité du renseignement dans la lutte contre des attaques que plusieurs personnalités averties croient qu'il n'y a pas de «mesures magiques». Le premier argument a fait réagir, dans les réseaux sociaux, le président Tchétchène, Ramzan Kadyrov, excédé par les accusations contre son pays en parlant de la «filière tchétchène», en faisant observer que le présumé auteur de l'attaque «n'a fait que naître en Tchétchénie mais il a grandi et a formé sa personnalité, ses opinions et ses convictions au sein de la société française». «Un message clair : le problème de la radicalité se trouve au sein de la

société française». La droite et l'extrême droite sont montées au créneau pour réaffirmer leurs positions vis-à-vis de ces sujets tout en redorant le blason d'une opposition laminée par le président Emmanuel Macron depuis son élection.

Treize attentats en trois ans en France

Marine Le Pen (Front national) a estimé lundi sur les ondes de la radio RMC que le président Macron «n'a jamais pris la mesure» du terrorisme, demandant la démission du ministre de l'Intérieur et «manifestement complètement dépassé par les événements». Pour le chef de file du parti Les Républicains (LR), Laurent Wauquiez, a proposé d'interner les «plus dangereux», estimant qu'il «faut expulser immédiatement ceux qui ne sont pas français», un avis partagé par la présidente du FN. Certains journaux ont remis en question, dans leur livraison de lundi, le discours de la droite en affirmant que «le risque zéro n'existerait pas». Depuis les attentats du 13 novembre 2015, la France a déployé des moyens humains et financiers importants, mettant en place un arsenal juridique très musclé pour venir à bout du terrorisme, considéré comme une «menace permanente» et que la France reste le pays européen le «plus visé». Par ailleurs, les analyses et les commentaires de la presse pointent le doigt sur l'efficacité du fameux fichier «S». Beaucoup se posent la question, notamment les politiques, sur l'utilité de ce fichier «si on ne s'en sert pas pour mettre les concernés hors d'état de nuire», alors que certains ont estimé que la loi antiterroriste, entrée en vigueur en novembre dernier, est «insuffisante» et qu'il faut rétablir l'état d'urgence. L'état d'urgence, rappelle-t-on, a été décrété au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, et a pris fin le 1^{er}



novembre 2017, cédant place à la nouvelle loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, entrée en vigueur le 31 octobre. La France a connu 13 attentats en trois ans. Pour sa part, le gouvernement a annoncé qu'il va resserrer «sans cesse» la

surveillance des personnes signalées «S», avertissant les Français que la menace a changé de nature. «Hier venue de l'extérieur, elle est aujourd'hui le fait d'individus vivant sur notre territoire et qui peuvent se radicaliser à bas bruit et passer soudain à

l'acte», a expliqué le ministre de l'Intérieur, indiquant qu'en 2018, le budget de la DGSI a augmenté de + 17% pour pouvoir recruter, dans les cinq ans à venir, 1 900 agents pour renforcer les services de renseignement. R. C.

Inde/Tempête

Les tempêtes en Inde font au moins 86 morts

Au moins 86 personnes ont péri dimanche dans une nouvelle série de tempêtes de sable et d'orages en Inde, qui a aussi fait plus d'une centaine de blessés, selon de nouveaux bilans officiels lundi. Des vents soufflant jusqu'à plus de 100 kilomètres/heure ont frappé plusieurs parties du nord, de l'est et du sud de l'Inde dimanche soir. Les intempéries ont provoqué des chutes d'arbres, endommagé nombre d'habitations et arraché des poteaux électriques. En Uttar Pradesh, Etat le plus peuplé

d'Inde situé dans le nord du pays, les rafales et la foudre ont tué 48 personnes en projetant des débris ou en abattant des murs, a indiqué T. P. Gupta, un responsable de l'autorité locale de gestion des catastrophes. Dans ce même Etat, huit passagers sont morts noyés dans le district de Barabanki lorsque le vent a retourné leur embarcation sur une rivière. Au Bengale occidental (est), 14 personnes ont péri, notamment dans une maison frappée par un éclair dans la grande ville de Calcutta. Le Bihar

et la capitale New Delhi (nord) ont recensé chacun deux victimes. Dans le sud du pays, les orages ont par ailleurs coûté la vie à douze personnes dans l'Andhra Pradesh. Un précédent bilan faisait état de 65 morts. Les tempêtes sont courantes en Inde en cette saison de grosses chaleurs qui précède la mousson. Celles de cette année sont cependant d'une intensité et d'une force rares. Au début du mois, elles ont ainsi entraîné la mort de près de 140 personnes dans ce pays d'Asie du Sud. R. I.

Etat indien du Bengale-Occidental

Huit morts dans des violences liées aux élections

Au moins huit personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lundi dans des violences liées aux élections parlementaires régionales dans l'Etat indien du Bengale-Occidental, ont rapporté les médias locaux. Les violences ont éclaté peu après le début du scrutin dans l'Etat lundi. Un membre du Parti communiste indien (marxiste, PCI-M) et son épouse ont été tués dans le district de Parganas Sud 24 lorsque des partisans du Congrès Trinamool ont incendié leur maison, alors qu'un district de Parganas Nord 24, un autre membre du CPI-M a été tué», a rapporté une chaîne de télévision locale. Un membre du Congrès

Trinamool a succombé à ses blessures par balles à Kuktuli, dans le district de Parganas Sud 24, un autre a succombé à ses blessures à Nakashipara, dans le district de Nadia, a indiqué la même source. Le chef d'étudiants liés au Congrès Trinamool aurait été lynché par les villageois pour s'être emparé d'un isoloir dans le quartier de Shantipur, également dans le district de Nadia, tandis qu'un travailleur du parti BJP a été tué dans un attentat à la bombe dans le district de Murshidabad. La télévision a indiqué qu'un candidat indépendant à Nawda, dans le district de Murshidabad, a également été tué par des criminels non identifiés, portant le nombre des morts

à huit. Plus tôt dans la journée, une explosion de faible intensité s'est produite dans un bureau de vote du district de Cooch Behar, blessant 20 personnes. Selon des médias locaux, un véhicule de presse a été endommagé lors d'affrontements dans le district de Parganas Sud 24 et cinq journalistes ont été blessés pendant les affrontements à Birpara, dans le district d'Alipurduar. De nombreuses urnes ont été incendiées et pillées, sans parler des bulletins de vote déchirés par les assaillants. La police a tiré des dizaines de bombes lacrymogènes et des coups de semonce pour disperser les incendiaires. H. Y.

ONU/Iran/nucléaire L'ONU défend une nouvelle fois la préservation de l'accord sur le nucléaire iranien

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Antonio Guterres, a défendu une nouvelle fois lundi la préservation de l'accord sur le nucléaire iranien. Le secrétaire général de l'ONU, qui s'exprimait au côté du chancelier autrichien Sebastian Kurz, a par ailleurs une nouvelle fois défendu la préservation de l'accord sur le nucléaire iranien, abandonné par les Etats-Unis mais «très important pour éviter la prolifération» des armes nucléaires. «Parfois il y a quelques bonnes nouvelles», a-t-il observé, mentionnant par ailleurs la récente annonce de la Corée du Nord qui dit vouloir démanteler fin mai son site d'essais atomiques de Punggye-ri : «La fermeture irréversible du site est une mesure importante de renforcement de la confiance qui contribuera aux efforts à venir en faveur d'une paix durable et d'une dénucléarisation vérifiable de la péninsule». «J'ai hâte que cette dynamique positive soit consolidée par le sommet entre les dirigeants des Etats-Unis et de la Corée du Nord» prévu le 12 juin à Singapour, a ajouté M. Guterres.



La grande actrice n'est plus

Sonia, étoile anti-star

■ Le théâtre algérien est en deuil. Sonia, la grande actrice qui a illuminé les scènes de son incomparable talent, est décédée, emportée par une longue maladie, à l'âge de 65 ans. Nous reproduisons ici l'hommage qui lui a été consacré par son ami Nadjib Stambouli, extrait de «Ma piste aux étoiles», publié aux éditions Casbah.

Par Nadjib Stambouli

Il est difficile de commencer un portrait de Sonia en s'exonérant du qualificatif de «comédienne magnifique». Cet adjectif laisse à supposer que cette magnificence, Sonia l'arbore et l'étaie sur scène en multipliant les gestes, en amplifiant la voix et en exhibant brillance du regard et scintillement des costumes bref, en versant dans le cabotinage, pour reprendre le jargon du métier, alors que tout en Sonia décline le contraire de ce miroir déformant. Or, ce métier justement, elle le maîtrise et le soumet à une volonté de discrétion, dans la vie comme sur scène, sans que ce dernier volet soit antinomique avec une présence scénique époustouflante, dans les premiers rôles comme dans les seconds, dans lesquels elle a été distribuée. On ne sait pourquoi, mais par cette magie dont seul le théâtre détient le secret de fabrication dans la hiérarchie du souvenir, de cette Sonia que j'ai admirée dans une palette infinie de rôles, sur scène ou à la télé, l'image qui me revient sans cesse à l'esprit, ce n'est pas elle qui en est «l'auteur», mais Azzedine Medjoubi, l'enlaçant sur scène, en chantant la complainte de «Nouara, benti benti», dans le «Voleur d'autobus» d'Ihsane Abdel Qouddous. Cette célèbre nouvelle a été magistralement adaptée en «Hafila Tassiri» par cet auteur dramatique qui a traversé le paysage théâtral tel un météore, qu'était Boubekeur Makhoukh. Sonia y était éclatante de... pudeur, comme elle l'était bien plus tard dans le monologue «Fatma», et comme elle l'a été dans «Galou laârab Galou», mise en scène par Ziani ou encore «Les bas-fonds» de Gorki révisités par Alloula, rôles cités bien sûr de manière loin d'être exhaustive. Même si elle ne s'en vante pas, loin s'en faut, Sonia, de par ses bagages culturels, parfaite bilingue, qualité qu'elle partage avec Agoumi, également père de leur fille la comédienne Samia Meziane, et qui a été son premier directeur au Théâtre régional de Annaba, qu'elle dirige elle-même depuis quelques années, a introduit une nouvelle image de l'actrice algérienne. Elle est à la fois l'héritière des pionnières, celles qui ont bravé les préjugés, voire les interdits, de la société conservatrice algérienne est l'introductrice d'un sang neuf, celle de la comédienne algérienne racée, qui donne toute sa plénitude à n'importe quel personnage et injecte sa fougue dans n'importe quel rôle campé. Toute discussion au sujet d'une artiste en Algérie, bien que les générations actuelles n'imaginent pas du tout les blocages qu'elles ont eu à endurer, ne peut se dérouler sans évoquer les combats menés contre les qu'en-dira-t-on à propos de telle ou telle «artista», affu-



blée de tous les maux et de toutes les prétendues dérives morales par les bien-pensants. Ces blocages, distillés en sourdine ou brandis à visage découvert, à l'endroit de la femme dans l'art, allant souvent jusqu'à la mise au ban de la concernée par la famille, ont été d'abord transcendés par les chanteuses, les Yamna Bent El Hadj ou cheikha Tetma au début du vingtième siècle. Plus proches de nous et du domaine dans lequel s'est investie Sonia, à savoir le théâtre, ce «combat», le mot n'est pas trop fort, a été mené dès les années quarante par Keltoum, suivie par Nouria, Ouahiba et Farida Saboundji, ensuite par Fatma Zohra et Nadia Talbi, Doudja, Fetouma, Fatiha Berber et autres dames qui se sont imposées sur les planches. Sonia appartient en quelque sorte à la troisième génération, celle du trait d'union entre les pionnières d'une part et de l'autre, les porteuses du nouveau souffle incarné par elle et par l'autre actrice de sa génération, Dalila Heillou. La liste serait très incomplète si on omet d'y ajouter leurs pairs des théâtres régionaux, telles Fatiha Soltane de Annaba, et les deux Fadéla, Hachmaoui d'Oran et Assous de Bel Abbès. Transcender les préjugés commandait à nos artistes femmes non seulement d'établir sur scène d'indéniables qualités de classe et de talent, mais aussi de faire montre d'un comportement irréprochable, pour ne pas «prêter le flanc» à un surcroît de ragots. Tout cela forge des caractères bien trempés chez toutes qui ont bravé les préjugés, voire les interdits, de la société conservatrice algérienne est l'introductrice d'un sang neuf, celle de la comédienne algérienne racée, qui donne toute sa plénitude à n'importe quel personnage et injecte sa fougue dans n'importe quel rôle campé. Toute discussion au sujet d'une artiste en Algérie, bien que les générations actuelles n'imaginent pas du tout les blocages qu'elles ont eu à endurer, ne peut se dérouler sans évoquer les combats menés contre les qu'en-dira-t-on à propos de telle ou telle «artista», affu-

bouquet, chacune pour elle seule... Il est en effet difficile de penser à l'une sans en réferer à l'autre et pourtant, hormis la double similitude de génération et d'appartenance au même art, jusqu'à ce que Dalila se retire en ban de la concernée par la famille, ont été d'abord transcendés par les chanteuses, les Yamna Bent El Hadj ou cheikha Tetma au début du vingtième siècle. Plus proches de nous et du domaine dans lequel s'est investie Sonia, à savoir le théâtre, ce «combat», le mot n'est pas trop fort, a été mené dès les années quarante par Keltoum, suivie par Nouria, Ouahiba et Farida Saboundji, ensuite par Fatma Zohra et Nadia Talbi, Doudja, Fetouma, Fatiha Berber et autres dames qui se sont imposées sur les planches. Sonia appartient en quelque sorte à la troisième génération, celle du trait d'union entre les pionnières d'une part et de l'autre, les porteuses du nouveau souffle incarné par elle et par l'autre actrice de sa génération, Dalila Heillou. La liste serait très incomplète si on omet d'y ajouter leurs pairs des théâtres régionaux, telles Fatiha Soltane de Annaba, et les deux Fadéla, Hachmaoui d'Oran et Assous de Bel Abbès. Transcender les préjugés commandait à nos artistes femmes non seulement d'établir sur scène d'indéniables qualités de classe et de talent, mais aussi de faire montre d'un comportement irréprochable, pour ne pas «prêter le flanc» à un surcroît de ragots. Tout cela forge des caractères bien trempés chez toutes qui ont bravé les préjugés, voire les interdits, de la société conservatrice algérienne est l'introductrice d'un sang neuf, celle de la comédienne algérienne racée, qui donne toute sa plénitude à n'importe quel personnage et injecte sa fougue dans n'importe quel rôle campé. Toute discussion au sujet d'une artiste en Algérie, bien que les générations actuelles n'imaginent pas du tout les blocages qu'elles ont eu à endurer, ne peut se dérouler sans évoquer les combats menés contre les qu'en-dira-t-on à propos de telle ou telle «artista», affu-



puis dans le monologue «Fatma». Cette aventure, lancée avec Medjoubi, Benguettaf et Ziani, aura vécu ses plus beaux moments en France, mais aussi les moments où petit à petit, cet ensemble a périé. Entre-temps, elle aura connu une consécration symbolique, en étant choisie par la grande actrice et metteuse en scène égyptienne Samiha Ayoub dans une pièce regroupant les meilleurs comédiennes et comédiens arabes, ce qui n'est pas peu dire. Il va de soi que tel choix est dicté par le talent intrinsèque, mais aussi par d'autres critères, à commencer par le niveau culturel, ce qui a valu par ailleurs à Sonia, mais sur un tout autre registre, d'être «élue» comme épouse par le grand poète égyptien Ahmed Fouad Negm, professeur de Cheikh Imam, union qui n'a certes pas duré mais qui atteste néanmoins des repères, pas seulement affectifs, de cette artiste algérienne. Il est évident par ailleurs que durant tout son parcours, au demeurant loin d'être terminé, Sonia a glané une somme considérable d'expériences dans le quatrième art, mais aussi d'anecdotes croustillantes, à l'image de celle-ci, qu'elle m'avait raconté à Tunis, devant un cireur. Elle se trouvait lors d'un festival au Maroc en compagnie de Azzedine Medjoubi, dans le hall d'un grand hôtel, avant une réception, à l'étage. Sonia fait remarquer à Medjoubi que ses chaussures ne sont pas propres et lui demande de les nettoyer chez un cireur, installé dans une boutique luxueuse dans le hall, avec fauteuil, miroir etc. Azzedine, comme tout Algérien d'ailleurs, refuse, et ce n'est que devant la menace de Sonia de ne pas entrer avec lui à la réception, qu'il finit par se soumettre. Sonia, entre-temps, va papoter avec le réceptionniste et au bout de quelques minutes, elle retrouve, tout étonnée, debout à ses côtés Azzedine, en chaussettes, lui disant «je n'ai pas pu» et lui indiquant le cireur chez qui, ne pouvant supporter cette situation, il a laissé ses chaussures... C'est là,

parmi tant d'autres, un exemple de la vie d'artiste, faite de mille et une historiettes, qui nous rappellent qu'à l'instar de Sonia, un artiste, fût-il célèbre, fût-il star, reste un être humain, avant tout et après tout. Et à regarder son regard, qui en impose avec douceur, à apprécier sa voix, remarquable justement parce qu'elle ne cherche pas à se faire remarquer, à constater cette assurance tranquille qui lui fait prendre les décisions les plus déterminantes sans se démettre de son sourire, on se dit que Sonia est une artiste non seulement talentueuse, mais aussi transcendante. Elle a réussi à ce jour, en attendant d'accrocher d'autres trophées à son palmarès, tous ses rôles, à commencer par sa plus belle œuvre, celui de sa personnalité...

N.S. in «Ma piste aux étoiles», Casbah - éditions

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger

Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie Seen-Art

(Delybrahim, Alger)

Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Hors Cases» des artistes El Meya, Bardi et l'Homme jaune.

Galerie d'Art Dar-El-Kenz

(Chéraga, Alger)

Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Arc-en-ciel et bleu de Chine» de Souhila Belbahar.

Galerie Essou'Art

Jusqu'au 24 mai :

Exposition «Pacte avec la lumière» de Djahida Houadef.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad

(84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 19 mai :

Exposition de peinture de l'artiste Nabila Berdjane.

Galerie du centre culturel

Mustapha-Kateb

Jusqu'au 16 mai :

Exposition de peinture de Mourad Foughali.



Championnats du monde militaires de lutte Six Algériens au rendez-vous de Moscou

SIX LUTTEURS algériens prendront part aux Championnats du monde militaires (lutte libre et gréco-romaine), prévus du 14 au 19 mai à Moscou en Russie, a-t-on appris de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Sous la conduite de l'entraîneur national Mohamed Berrahmoune, la sélection algérienne militaire sera présente avec un athlète de la lutte libre, à savoir Fardj Mohamed (97 kg) et cinq autres de la lutte gréco-romaine : Akrem Boudjemline (77 kg), Adem Boudjemline (87 kg), Laouni Abdenour (60 kg),

Haloui Hamza (97 kg) et Fergat Abdelkrim (55 kg). De son côté, Tarek Aziz Benaïssa (26 ans), médaillé de bronze des derniers Championnats du monde militaires en Lituanie, a déclaré forfait pour manque de compétition puisqu'il vient tout juste de reprendre les entraînements après une blessure, précise la même source. En lutte libre, Fardj Mohamed, champion d'Afrique en titre juniors, fera son entrée en lice lundi pour la première journée des qualifications, alors que ses cinq compatriotes, tous champions d'Afrique en titre seniors, enta-

Boxe/Championnats d'Afrique juniors 3^e place par équipes pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de boxe juniors (garçons et filles), avec 11 médailles (2 or, 6 argent et 3 bronze), a pris la troisième place par équipes lors des Championnats d'Afrique qui ont pris fin samedi à Casablanca au Maroc. Sur les huit boxeurs ayant atteint la finale, Maouche Hichem (52 kg) et Farid Douibi (75 kg), champions arabes en titre, sont les seuls à avoir décroché l'or, alors que Fassi Ahmed Djamal (69 kg), Jaballah Farès (49 kg), Mansouri Mohand (81 kg), Khatir Yasmine (51 kg), Leïla Semrani (60 kg) et Feroum Ferial (69 kg) se sont contentés de la médaille d'argent. Les trois médailles de bronze ont été remportées par Louisa Berkane (45-48 kg), Sekkeli Abderrahim (64 kg) et Debbou Lina (64 kg). Avec une troisième place par équipes, la sélection algérienne a réussi à qualifier 11 boxeurs dont quatre filles aux Championnats du monde de Budapest (Hongrie) et quatre pugilistes dont une fille aux jeux Olympiques de la jeu-

nesse (JOJ) de Buenos Aires (Argentine). Le directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, s'est montré «plus que satisfait de ces résultats, puisqu'il s'agit de la première participation africaine de la plupart des boxeurs, notamment les filles». «Tout le mérite revient aux jeunes boxeurs qui manquaient énormément de préparation et de sparring-partners, mais malgré cela, ils ont fait preuve de courage et d'abnégation lors de ces championnats, devant des boxeurs marocains et tunisiens beaucoup plus préparés pour cette compétition», a-t-il tenu à préciser. Pour le DTN de la boxe, «le bilan est plus que positif puisque nous avons qualifié 11 athlètes aux Mondiaux de Budapest et quatre dont une fille pour les JOJ de Buenos Aires, ce qui est très important pour la discipline». Avec 15 pugilistes engagés, dont six filles, la délégation algérienne a regagné dimanche Alger.

Championnat d'Algérie par équipes de badminton Le CASA Mohammadia haut la main

LE CASA MOHAMMADIA a remporté le championnat d'Algérie 2017-2018 de badminton, en dominant l'AS Protection civile 3-2 en finale de la troisième et dernière phase des épreuves par équipes, disputée vendredi et samedi à la salle omnisports de Si-Mustapha (Boumerdès). Le club de Mohammadia termine ainsi avec un total de 45 points sur l'ensemble des trois phases, ce qui le place devant l'AS Protection Civile (27/39 pts), au moment où le club Madala, de Béjaïa, a complété le podium avec 24 unités. Le CASA Mohammadia a atteint la finale de la 3^e phase en dominant ce même club de Madala (5-0), au moment où l'autre finaliste, l'AS Protection civile avait éprouvé un peu plus de difficultés pour passer l'écueil de l'AATS Ouled-Moussa (3-2). Il s'agit du 20^e titre national au riche palmarès du CASA Mohammadia et grâce auquel il confirme un peu plus sa suprématie sur cette discipline sportive en Algérie. Huit clubs, issus de trois wilayas, ont pris part à cette compétition, à savoir le CASA Mohammadia, l'AS Protection civile et le NR Dar El-

Beïda (Alger), l'AATS Ouled-Moussa (Boumerdès) ainsi que l'ES Béjaïa, le MB Béjaïa, le CAM Béjaïa et Madala (Béjaïa). Les huit équipes ont été réparties en deux groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe ont animé les demi-finales dont les vainqueurs ont disputé la finale. Le CASA Mohammadia avait imposé son diktat dès les deux premières phases de compétition, récoltant 30 points. Le futur champion d'Algérie était talonné de très près par l'AS Protection civile (26 pts), Madala suivant avec 16 unités.

Les boxeurs algériens Maouche Hichem (52 kg) et Farid Douibi (75 kg) ont décroché l'or aux Championnats d'Afrique juniors (garçons/filles), organisés du 7 au 13 mai à Casablanca (Maroc). En finale, Maouche a dominé samedi l'Ougandais Musoke Reagan, au moment où son compatriote Douibi a pris le meilleur sur le Marocain El Feryji Hossam. Au total, huit Algériens ont atteint la finale, mais seuls Maouche et Douibi ont réussi à aller au bout, leurs six compatriotes s'étant finalement contentés

Ligue des champions d'Afrique/ESS-MCA

Le Doyen et l'Aigle Noir en appel

■ L'ES Sétif et le Mouloudia d'Alger seront en appel ce soir pour le compte de la 2^e journée de la Ligue des champions d'Afrique, dans cette empoignade au stade du 8-Mai 1945 de Sétif.

Par Mahfoud M.

Tous deux ont raté l'entame de cette compétition africaine, l'Entente ayant concédé une lourde défaite face aux Congolais de TP Mazembé, alors que le Doyen a été tenu en échec par les Marocains d'El Djadida. C'est donc un derby algérien avec une connotation africaine, sachant que le match intéresse les deux formations qui souhaitent se sortir du bourbier dans lequel elles sont, vu qu'elles ont raté leur saison, en ne récoltant aucun titre. L'ES Sétif se doit de se relancer dans cette compétition et cela passe par un succès à domicile et devant ses fans. Toutefois, cela sera difficile par rapport à la situation dont souffre le club qui est sans entraîneur depuis le départ de Benchikha, en plus de la décision du président Hammar de partir. Les joueurs tenteront, quand même, de se donner à fond pour rassurer leurs inconditionnels déçus de cette situation



L'ESS souhaite se relancer

qui souhaitent rectifier le tir dans cette compétition très importante pour le club sétifien. Les Noir et Blanc doivent se donner à fond pour se reprendre. Un nul ou une défaite compliquerait davantage leur situation et c'est pour cela qu'ils essaieront de se refaire une santé. Toutefois, la mission ne sera pas de tout repos face à l'équipe du MCA qui est également décidée à se donner à fond pour se reprendre après le nul à

domicile. Conscient de la difficulté de la tâche dans ce mini-championnat, le Doyen sait qu'il doit réussir ce genre de rencontres pour espérer au moins garder ses chances intactes pour la qualification aux quarts de finale. Le MCA se doit de l'emporter pour calmer ses fans qui bouillonnent après avoir tout raté en championnat et Coupe.

M. M.

ES Sétif

Hassan Hamar part

Le président de l'équipe de l'Entente Sportive de Sétif (Ligue 1 Mobilis), Hassan Hamar, a décidé de démissionner de son poste, a-t-on appris dimanche du chargé de communication de ce club, Brahim Kherfia. La même source a attribué la décision de démission «définitive et officielle» de Hamar «à la campagne mal-

veillante qui cible l'ES Sétif et vise sa déstabilisation» et en raison «des pressions que subit Hamar par les supporters de l'Aigle noir, les insultes et intimidations auxquelles il fait face». Le chargé de communication de l'ES Sétif, qui a souligné que la période de Hamar en tant que président du club a été la plus distinguée dans l'histoire de

l'équipe sétifienne avec de nombreuses réalisations, des titres et des trophées remportés, a indiqué que le comportement de certains supporters était «inacceptable et infondé». Selon Brahim Kherfia, la démission du président Hassan Hamar serait «irrévocable».

Equipe libyenne de football

Adel Amrouche à la barre technique

Le technicien algérien Adel Amrouche (50 ans) a été nommé à la tête de l'équipe libyenne de football en remplacement du Libyen Omar El Mirimi, ont rapporté dimanche des médias locaux. Il s'agit de la troisième sélection africaine entraînée par Amrouche après le Burundi (2007-2012) et le Kenya (2013-2014). Avec les

«Harambee Stars», il avait remporté la Coupe Cecafa (le Conseil des Associations de football d'Afrique de l'Est et Centrale).

Il reste sur une courte expérience avec l'USM Alger qu'il avait quittée avant même le coup d'envoi de la saison 2016-2017. Adel Amrouche aura la mission de mener les

«Chevaliers de la Méditerranée» à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun. Logée dans le groupe E des qualifications, la Libye s'est imposée largement en ouverture face aux Seychelles (5-1) en juin 2017. Dans l'autre match de cette poule, le Nigeria s'est incliné à domicile face à l'Afrique du Sud (0-2).

Championnats d'Afrique juniors de boxe

Maouche et Douibi décrochent l'or

de la médaille d'argent. Il s'agit de Fassi Ahmed Djamal, Jaballah Farès et Mansouri Mohand, battus respectivement par le Marocain El Ouaraz Yassine chez les 69 kg, l'Ethiopien Alayu Mekounnen chez les 49 kg et l'Egyptien Ali Moussa Youcef chez les 81 kg. Idem pour les filles, puisque les Algériennes Khatir Yasmine (48-51 kg), Leïla Semrani (60 kg) et Feroum Ferial (69 kg) ont perdu respectivement contre la Nigérienne G'Badamosi Adjat, la Tunisienne Taghouthi Maouada et la Marocaine Salma El Hajjami.

Au total, 15 pugilistes algériens, dont six filles, prennent part à ces joutes continentales, qualificatives aussi bien pour les prochains Championnats du monde de la discipline à Budapest (Hongrie), qu'aux jeux Olympiques de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine). Certains parmi les boxeurs algériens, éliminés prématurément, ont quand même réussi à atteindre les quarts de finale, à l'image de Mohamed Amine El Keria (56 kg), Rout Seïf-Eddine (60 kg) et Berkane Louiza (48 kg).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Protestation citoyenne à Béjaïa

Routes coupées et sit-in devant des édifices publics

LA HAUSSE du prix du ticket du transport a encore fait des mécontents avant-hier au niveau du village dit Bourbaâtache, dans la commune d'El-Kseur. Au même moment, des dizaines de souscripteurs du programme de 200 logements sociaux de type LPA ont assailli l'agence foncière de la localité pour exiger l'annulation de l'augmentation du prix du logement de 500 000,00 DA, intervenue il y a quelques mois, et réclamaient également l'accélération de la cadence des travaux de réalisation de ces logements confiés à deux entreprises qui ont débuté les travaux il y a 14 et 18 mois, et n'ont pas encore dépassé, selon un souscripteur, «les 7 et 30%» de taux d'avancement. Au même moment, la RN 26 était coupée également au niveau de Rémila par les habitants d'Iftissen relevant de la commune de Sidi-Ayade. Ces derniers exprimaient leur colère suite à une majoration du prix du transport. A Chemini, les habitants ont, une nouvelle fois, protester devant le chantier du projet de réalisation de la centrale électrique de la localité pour exiger l'arrêt immédiat des travaux et la prise en charge concrète de leur revendication, à savoir le confortement des glissements de terrain générés par les travaux et les déblayage des remblais afin de protéger la source d'eau alimentant des milliers de foyers des villages de la municipalité. Le P/APC de la localité est intervenu et a demandé l'arrêt des travaux jusqu'au règlement de la situation.

H. C.

Tizi-Ouzou/Collectif d'appui à la micro-entreprise

Encore une marche pour l'effacement des dettes...

DES DIZAINES de promoteurs membres d'un «Collectif d'appui à la micro-entreprise (CAME)» de la wilaya de Tizi-Ouzou ont marché hier dans la ville des Genêts pour demander l'effacement de leurs dettes, a-t-on constaté. Les manifestants s'étaient donné rendez-vous devant le siège de la direction locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) où un rassemblement a eu lieu. Une marche vers le siège de la wilaya a été ensuite improvisée par les organisateurs de cette action de protestation. Les promoteurs venus de plusieurs localités de la wilaya ont brandi des banderoles et scandé des slogans pour demander l'«amnistie générale», refusant «catégoriquement» le rééchelonnement de leurs redevances,

ont-ils rappelé devant le siège de la cité administrative où un autre sit-in a été observé. Les directions de l'Ansej et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) «assurent un accompagnement pour les jeunes entrepreneurs qui sont en difficulté afin de trouver des solutions aux contraintes qu'ils rencontrent et les aider ainsi à redynamiser leurs activités», ont déclaré à l'APS des responsables de ces deux organismes. Des outils sont mis à la disposition de ces investisseurs en plus du rééchelonnement de leurs dettes et de l'effacement des pénalités de retard décidé par le gouvernement en leur faveur dans le but de maintenir les entités économiques créées, a-t-on rappelé.

Slim O.

Hadj 2018

La saisie des données pour les demandes de visa prend fin aujourd'hui

L'OPÉRATION de saisie des données pour les demandes de visa pour le Hadj 2018, qui a débuté le 17 avril 2018, prendra fin le 15 mai 2018, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans un communiqué. Rappelant ses annonces du 22 avril et du 6 mai 2018 concernant les candidats au Hadj, le ministère a précisé que «l'opération de saisie des données pour les demandes de visa qui a débuté le 17 avril 2018 prendra

fin le 15 mai 2018». Le ministère invite les détenteurs du livret du Hadj qui n'ont pas encore payé les frais du pèlerinage à «se rapprocher sans délai des agences de la Banque d'Algérie à travers toutes les wilayas pour s'acquitter de cette formalité et soumettre leurs dossiers aux inscriptions administratives et d'aires afin que ces dernières puissent finaliser à temps les procédures de renseignement des livrets du Hadj et de demandes de visa», a ajouté la même source.

R. N.

Déménagement de l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem



Loumis

Djalou@hotmail.com

Des experts s'attellent à la préparation d'un projet de loi

Nouveau statut pour la wilaya d'Alger

■ Des experts en administration relevant du ministère de l'Intérieur s'attellent depuis six mois à la préparation d'un projet de loi sur le statut de la wilaya d'Alger, au vu de la forte expansion que connaît la capitale, a indiqué, hier à Alger, l'inspecteur général au ministère, Abderrahman Sedini.

Par Samah Y.

«Un groupe de travail relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire s'attelle depuis six mois à l'élaboration du Statut de la capitale, "premier du genre", a déclaré à l'APS M. Sedini, en marge d'une rencontre des wilayas du Centre pour l'enrichissement de l'avant-projet de loi des collectivités territoriales, précisant que la capitale du pays nécessite un Statut particulier car Alger ne peut, au regard de sa compétence dépassant ses limites géographiques, être administrée comme une autre capitale. Soulignant que «la notion de gestion du service public au niveau d'Alger diffère totalement de celle dans d'autres villes», M. Sedini a expliqué que «dans d'autres villes, les services publics peuvent se chevaucher au niveau d'un quartier, mais à Alger ce chevauchement peut concerner plusieurs communes, voire même des wilayas, d'où la nécessité d'un statut particulier». La wilaya d'Alger a connu une telle expansion que sa compétence s'exerce sur nombre de wilayas limitrophes comme Boumerdes, Blida et Tipasa, où se trouvent plusieurs de ses projets, a-t-il précisé. Ces nouvelles données, «impliquent la mise en

place d'une organisation administrative à travers le concept de certaines entraves en matière de coordination des actions entre

les différentes collectivités locales de la même ville», a-t-il ajouté.

S. Y./APS

Vers la mise en place d'une base de données environnementales Le littoral national mieux protégé ?

LES MEMBRES du réseau national de surveillance du littoral, installé en novembre 2017, s'attellent à mettre en place une base de données environnementales sur le littoral algérien, a révélé hier à Oran le coordinateur national de ce réseau. «Cette première réunion, depuis l'installation du réseau, vise à établir une feuille de route pour réunir tous les travaux et recherches sur l'état du littoral algérien dans l'objectif de constituer une base de données», a indiqué Farid Harouadi, en marge d'une rencontre régionale des membres du réseau actifs dans la région ouest, tenue au niveau de l'Institut des techniques de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran. Ce réseau, qui rassemble les différents laboratoires relevant des différentes institutions et des universités du pays, vise à créer un espace de concertation et d'échange sur les questions environnementales liées au littoral, a-t-il expliqué. M. Harouadi a ajouté que la constitution d'une base de données servira à identifier les problèmes existants (comme la pollution et la présence d'algues toxiques) ainsi que la prise de décisions par rapport aux solutions à adopter. «Cette base de données servira, par ailleurs, à localiser et retenir les zones favorables à l'implantation de projets aquacoles», a-t-il encore noté. Depuis sa création, plusieurs organismes ont rejoint ce réseau à l'instar du Commissariat national du littoral (CNL), du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), du Laboratoire national du contrôle de la qualité, le Centre national de recherche en pêche et aquaculture (CNRDP) et d'autres, s'est félicité le responsable. «La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture dispose d'un laboratoire et d'un centre de recherche qui ne suffisent pas pour surveiller tout le littoral national», a-t-il déclaré, ajoutant que la surveillance du littoral ne peut pas être assurée par un seul organisme, d'où l'idée de mettre en place un réseau qui réunit les différents intervenants en rapport avec l'environnement marin.

Safy T.